

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Avril

LA

QUESTION DES GRÈVES

Le congrès international des mineurs qui vient de se réunir à Paris, a eu une importance qu'on ne saurait méconnaître et que l'opinion, aussi bien que les pouvoirs publics, a le devoir de ne pas ignorer.

Comme le remarquait naguère l'*Économiste français*, ce n'est plus furtivement, sur une lande, au milieu des marais du nord de l'Angleterre, dans une nuit obscure comme le décrivait Disraëli, mais au grand jour, dans un local public, sous le regard bienveillant du conseil municipal de Paris, que vient d'avoir lieu une assemblée des représentants de la généralité des mineurs, sinon du monde entier, du moins de l'Europe occidentale.

D'après un pointage, l'Angleterre avait envoyé à ce congrès 41 délégués, dont 3 députés, représentant 448,838 mineurs ; l'Allemagne, 18 délégués, représentant 141,531 mineurs ; l'Autriche 1 délégué, pour 100,000 mineurs (ce chiffre rond sera peu goûté des statisticiens et éveillera la suspicion) ; la Belgique, 16 délégués, pour 92,000 mineurs, enfin la France, 23 délégués dont MM. Basly et Thivrier, députés, pour 127,000 mineurs. L'addition donne un total de 99 délégués ayant mandat ou plutôt étant supposés avoir mandat de 909,167 mineurs.

Nous ne chicanerons pas sur ces chiffres ; comme chacun le sait, il est toujours assez difficile de préciser ce qu'en de telles occasions représente un délégué.

Le fait important, c'est l'ampleur qu'a présentée ce congrès, l'importance des questions qu'il a traitées, et le caractère des résolutions qu'il a prises.

Nous n'en citerons pour exemple que le texte de la résolution suivante qui a été adoptée.

Le congrès international des mineurs, réuni à la Bourse du Travail de Paris, esti-

me qu'une grève générale des mineurs d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Belgique, pourrait devenir nécessaire pour conquérir la journée de huit heures.

Le congrès, avant de recourir à cette mesure extrême, invite les gouvernements et les législatures de ces différents pays à se mettre d'accord pour adopter une convention internationale ayant pour but d'établir une législation spéciale, applicable à tous les ouvriers mineurs. Cette convention internationale, semblable à celles que les gouvernements ont appliquées aux questions réglant les services des postes, des télégraphes, des chemins de fer et de la navigation, aurait pour objet de mettre en usage, par une action législative uniforme, la journée de huit heures dans tous les charbonnages privés et de l'Etat.

Comme on le voit, c'est une résolution des plus importantes qui vient d'être prise par le congrès des mineurs ; elle tend à faire passer dans le domaine des faits une idée qui jusqu'à ce jour n'avait guère paru avoir qu'un caractère théorique.

Que l'on trouve cette idée juste ou fautive, ce qu'il faut bien reconnaître, c'est que son examen vient, sur le terrain de la pratique, d'être abordé par ceux-là mêmes qui sont intéressés soit à la combattre, soit à la faire prévaloir ; et l'on ne voit guère ce que les compagnies ou les gouvernements pourraient faire pour l'empêcher d'aboutir, le jour où les mineurs du monde entier se seraient mis d'accord pour en assurer le triomphe.

La question à résoudre resterait cependant celle-ci : une grève générale est-elle possible et y a-t-il un moyen pratique de la faire durer et réussir ?

A cet égard, nous demeurons d'autant plus sceptiques que notre scepticisme s'appuie sur l'expérience et sur la certitude des faits.

Assez souvent des grèves locales ont abouti

à des augmentations de salaires vainement réclamés jusque-là par les ouvriers, mais jamais les essais de grève générale ou internationale qui ont été jusqu'à présent tentés n'ont eu un semblable succès.

Dès le jour, au contraire, où une grève générale ou internationale doit commencer, on voit surgir une rivalité d'intérêts, opposés ou hostiles, qui dès l'abord la condamne à un échec. Il est bien évident, pour nous en tenir à cet exemple, qu'économiquement parlant, les intérêts des mineurs français et ceux des mineurs belges ne sont pas les mêmes ; le jour où la production de la houille diminue en Belgique, pour une cause quelconque, le charbon français est tout naturellement plus demandé et le taux des salaires des mineurs français s'élève.

On s'explique donc fort bien qu'au congrès même de Paris, les délégués français, et notamment les plus intelligents d'entre eux, comme M. Basly, aient cru devoir résolument combattre, sur tout autre terrain que celui de la journée de huit heures, le caractère international que la plupart des délégués étrangers prétendent imprimer aux grèves.

M. Basly et ses collègues se sont fort bien aperçus, en effet, qu'ils risquaient purement et simplement, comme certain personnage de la fable, de jouer le rôle ingrat qui consiste à tirer les marrons du feu.

Il ne faut donc pas s'étonner de la dépêche suivante qui vient d'être adressée à M. Basly par les syndicats du Pas-de-Calais :

« Au nom de tous nos mineurs, sincères félicitations pour votre courageuse attitude au Congrès et mépris non moins sincères pour les brailleurs salariés ou étrangers à nos véritables intérêts. »

Cette dépêche nous paraît contenir toute la moralité de l'incident ; elle nous fait espérer que les travailleurs français auront assez de bon sens pour ne pas jouer volontairement le rôle de dupes en favorisant la concurrence étrangère au détriment du travail national, qui est leur propre travail.

* *

INFORMATIONS

MASSACRE D'UNE EXPÉDITION FRANÇAISE AU SÉNÉGAL

« Saint-Louis (Sénégal), 10 avril.

On annonce que deux négociants, MM. Voituret et Papillon, auraient été assassinés par des indigènes sur la route de Grand-Bassam à Kong, où ils se rendaient pour ouvrir un comptoir. Une troisième personne, M. Palazos, qui faisait partie de l'expédition commerciale, put s'échapper et revenir au Grand-Bassam. Les trois voyageurs étaient partis de Marseille le 19 février dernier, sur le *Stamboul*, et ils débarquèrent au commencement de mars à Grand-Bassam. »

Le *XIX^e Siècle* publie les renseignements suivants :

La caravane avait débarqué dans les premiers jours de mars à Grand-Bassam, soit à peu près à mille kilomètres à l'ouest du Dahomey. De là, elle avait longé la côte à l'ouest jusqu'à Grand-Lahou, station placée à l'embouchure du fleuve du même nom, dont la partie haute seule a été explorée par le capitaine Binger. Il y a quelque temps, le gouvernement français avait chargé officiellement le capitaine Armand, fils du comte Armand, député de l'Aube, et M. Tavernost, de reconnaître le bas fleuve. M. Voituret, qui depuis plusieurs années étudiait les moyens de faire pénétrer le commerce français dans cette région, emboîta aussitôt le pas derrière la mission Armand, qui ne gardait sur lui que l'avance de quelques jours de marche. Il voulait établir plusieurs comptoirs entre Grand-Lahou et Monsardon, point terminus de son voyage, sis à neuf cents kilomètres de la côte.

M. Palazos était resté à Grand-Lahou pour recevoir les marchandises expédiées en France. Le dernier ballot lui avait été expédié il y a quinze jours. Ses compagnons, MM. Voituret et Papillon, s'étaient avancés dans l'intérieur avec une escorte de cinquante indigènes. Ils viennent d'être assassinés dans des circonstances encore inconnues à Kennassou, village situé à peine à 60 kilomètres de la côte.

A la suite de ce déplorable événement, le capitaine Armand aurait jugé urgent de battre en retraite. Une vive effervescence se manifeste aujourd'hui dans toutes les régions et la situation inspire les plus vives inquiétudes.

M. Voituret, officier de réserve, homme d'une rare énergie, chef de l'exploration, n'était âgé que de trente-deux ans. Sa mère habite Paris et ignore encore le malheur qui s'abat sur elle. M. Papillon avait trente-quatre ans ; il s'était vail-

— Que m'écrivais-tu, dans cette lettre à mon adresse ?

Oh ! fit-elle, tu le sauras, frère, mais pas encore : laisse-moi reprendre quelque force. Cependant garde-la, cette lettre, et attends le jour où je te dirai de la lire.

— Ainsi sera fait, dit le jeune homme.

Le médecin, qui entra, suspendit la conversation. Il trouva que Jenny avait trop parlé, et qu'il y avait danger à la fatiguer.

— Mais qu'a-t-elle donc ? murmura le jeune homme inquiet.

— Ce qu'elle a ? Elle a une grosse maladie et une forte constitution. Si elle n'a pas de chagrin ou d'événements malheureux, elle pourra s'en tirer grâce à sa jeunesse, mais autrement je ne réponds de rien.

Et le docteur laissa Jean-Pierre sur cette sinistre prophétie.

Toutefois, au bout de deux mois, Jenny put se lever. Oh ! ce fut un grand bonheur pour Jean-Pierre.

Il eut avec sa chère Jenny une conversation particulière que nous allons reproduire fidèlement. Ce fut lui qui parla le premier.

Les événements passés lui avaient délié la langue. Il n'était plus le même homme, tout en ayant le même cœur.

— Jenny, ma bonne petite sœur, dit-il, veux-tu savoir toute ma pensée.

— Dis, je le veux ! dit Jenny, oh ! dis-la, cela seul peut me rattacher à la vie.

— Eh ! bien, la voici ; je deviendrais le père de la petite Céline ; nous irons retrouver M. Durand ensemble, lorsque tu iras mieux, et...

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 33

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XXII

TROP TARD

Jean-Pierre fut de ce nombre. Il ne perdit pas son temps à Rochefort. Il était instruit de ce que faisaient Maurice et Jenny par M. Girard, le secrétaire de la mère Marie, laquelle ne savait pas écrire.

Le 26, au soir, il se rendait à Orléans et entra dans la maison du Portheureau, une minute après que Jenny venait d'en sortir.

— Madame vient de partir pour Paris, dit la femme de garde.

— Pour Paris ? dit Jean-Pierre. C'est impossible.

En deux mots cette femme raconta ce qu'elle savait.

Jean-Pierre lut la souscription des trois lettres.

— Le 49^e est parti, se dit-il ; Maurice l'a abandonnée, pour qu'elle m'écrive, il faut que tout soit fini, elle veut mourir. La fille du pêcheur

veut voir la rivière.

Tout en disant cela, il était dehors ; il entendit le cri du soldat, et, saisi par un pressentiment trop justifié, il s'élança vers cet appel.

Nous savons le reste.

Le médecin arriva et eût beaucoup de peine à faire revenir Jenny à elle. Cependant il y parvint. Jenny avait été déshabillée et couchée dans son lit. Elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle, cherchant à se rappeler ce qui s'était passé.

Enfin elle se souvint.

— Je devrais être morte, dit-elle ; il n'y a qu'un homme au monde qui ait pu me sauver, et pourtant il ne peut être ici.

Elle entendit un sanglot au chevet de son lit.

— Qui est là ? demanda-t-elle.

Jean-Pierre pleurait de joie.

— Moi ! dit-il tout bas.

Elle eut un spasme et s'évanouit de nouveau.

— Il faut éviter les émotions, dit le docteur ; cette jeune femme allaite son enfant, et il y a danger de mort pour elle : retirez-vous, mon garçon votre vue pourrait lui faire mal, vous avez d'ailleurs grand besoin de repos vous-même ; il faut vraiment que vous navigiez comme un poisson pour avoir opéré le sauvetage comme on l'a raconté. Allez vous changer et dormir. Demain vous verrez la malade.

Jean-Pierre obéit, et la garde lui bâcla un lit dans la salle à manger.

Le lendemain, Jenny était remise tout à fait sauf une grande faiblesse qui donnait à tous ses membres une lenteur maladroite qui n'était passans charme.

Le matin, se souvenant de tout ce qui s'était

passé, elle demanda Jean-Pierre ; le brave garçon n'était pas loin, il se montra.

Jenny lui tendit gracieusement sa main blanche et lui dit avec un sourire.

— Mon frère, tu m'as sauvée, embrasse-moi. Il se pencha ; elle le prit par le cou et il déposa sur le front de la jeune fille un baiser.

C'était le second.

— Oh ! fit-il, pourquoi avoir voulu vous tuer.

— Pour oublier, dit-elle.

— Il vous a trahie, n'est-ce pas ?

— Oui, fit Jenny ; mais ne parlons plus de l'autre, mon ami ; maintenant je ne le verrai plus et je me place sous votre protection.

— Est-ce bien certain ? Réfléchissez Jenny, je ne veux prendre les droits de personne.

— Je vous le demande, car je n'ose pas l'exiger.

Jean-Pierre se mit à genoux.

— Soyez tranquille, Jenny, dit-il, dès à présent que vous vous appuyez sur moi, tout est bien et rien ne vous manquera ; je ne vous demande rien que la confiance.

La main de la malade vint serrer doucement la main du soldat ; les yeux des deux jeunes gens se rencontrèrent, et un éclair en jaillit.

— Oh ! je voudrais vivre ! dit-elle comme à elle-même.

Tu vivras, répondit Jean-Pierre.

— Mais ma fille ?

— Ce sera la mienne.

— Tu voudras faire cela ?

— Pourquoi pas ? Ne t'ai-je pas dit : Tout pour toi.

Puis il reprit :

lamment, battu au Tonkin comme sous-officier, et c'est lui qui amena à l'Exposition les nègres du Congo. Il avait épousé, il y a peu de temps, une femme charmante. M. Palazot, seul survivant des trois compagnons, n'a que vingt-trois ans. Ces hardis explorateurs n'avaient point, comme on pourrait être tenté de le croire, entrepris ce voyage dans un but de spéculation. M. Palazot, entre autres, est dans une belle situation de fortune, et ses deux camarades n'avaient été, comme lui, inspirés que par un sentiment patriotique.

Le *Siècle* croit savoir que les mesures nécessaires vont être prises par M. Ballay, gouverneur des Rivières du Sud, pour venger la mort de nos malheureux compatriotes et réprimer l'agitation qui règne dans cette région, explorée en ce moment même par plusieurs officiers français, et notamment par le vicomte Armand et par les lieutenants Tavernest et Arago.

Espagne

Madrid, 12 avril.

La reine est légèrement indisposée, mais son état ne présente aucune gravité.

Barcelone, 12 avril.

De nouvelles arrestations ont été opérées ici, à la suite d'une enquête ouverte sur l'explosion d'un nouveau pétard. Un dépôt de capsules chargées de dynamite a été découvert. Les autorités sont sur la piste des coupables.

LES GRÈVES

Bruxelles, 12 avril.

Quelques journaux reproduisent la conclusion suivante de différents journaux allemands qui s'occupent de la situation en Belgique.

« Si la grève éclatait en Belgique, elle se propagerait de suite en Allemagne. Dans ce cas, si le gouvernement belge ne se voyait pas assez fort pour réprimer le désordre, une intervention militaire serait à prévoir de la part de l'Allemagne. »

Bruxelles, 12 avril.

Les nouvelles qui arrivent des régions industrielles annoncent que les décisions du congrès du 5 avril ont été vivement critiquées et que les assemblées des mineurs dans les bassins de Charleroi et de Liège ont manifesté leur intention de commencer la grève le 1^{er} mai prochain, comme le réclamaient leurs délégués à Bruxelles.

LE VOYAGE DE M. CARNOT DANS LE MIDI

M. de Freycinet n'accompagnera pas le Président de la République dans son voyage dans le Midi.

SINISTRE MARITIME

Trois cotres de pêche ont été jetés à la côte près de Brest. Il y a eu quatre noyés.

ENTRÉ DOMPTEURS

Dans la nuit de samedi à dimanche, dans une dispute entre les deux dompteurs Pezon fils et Dacheux, ce dernier a été frappé par Pezon de deux coups de couteau et est mort immédiatement. Pezon a été arrêté.

Chemins de fer d'Orléans

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Servat, chef de district à Limoges, vient d'être nommé sous-chef du bureau de la comptabilité de la voie, à Paris.

Les nombreux amis que compte M. Servat à Cahors, applaudiront à cet avancement bien mérité.

Il s'arrêta, hésitant...

— Et continua Jenny, je demandais à Jean-Pierre s'il veut me permettre de prendre le nom de Mme Constant.

Jean-Pierre la regarda stupéfait.

— Mon Dieu ! dit-il, est-ce possible ? c'est elle qui le dit.

— Ecoute, ami, reprit le jeune fille, il ne faut pas se faire d'illusions ; je suis malade plus que tu ne crois, et peut-être ne reverrai-je jamais la Pêcherie. Mais tu vas comprendre ; il est impossible que tu consentes à me donner le non qu'une honnête femme seule doit porter. Un autre amour m'a flétri, et lorsque le tien sera satisfait — oh ! je ne veux te faire aucun reproche prématuré, mais tu pourrais plus tard reprocher à ta femme un passé qui ne serait pas sans tâche.

Le jeune homme écoutait immobile.

Jenny était étendue sur une chaise longue.

— Tu le vois, dit-elle, une union entre nous est impossible, même si je recouvre la santé.

Jean-Pierre se mit à genoux près du fauteuil et pressa les deux mains de Jenny sur ses lèvres.

— Ma bien-aimée, dit-il, mon amour ne raisonne pas et n'a point ces subtilités. J'aime pour aimer, voilà tout.

Vivante ou morte, je t'ai donné ma vie. A toi d'en faire ce que tu voudras. Si tu m'aimes, le ciel est ouvert pour moi ; si tu ne m'aimes pas je n'en suis pas moins là, toujours prêt à t'obéir, à te venger ou à mourir pour toi.

— Et je n'ai pas compris cela ! murmura-t-elle. Elle regarda Jean-Pierre.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

ÉLECTION SÉNATORIALE

L'Alliance Républicaine, dans son dernier numéro, pose à son tour la candidature de M. le docteur Relhié au Sénat.

Nous citons :

Ce sera presque à regret que la presse républicaine sera contrainte de faire connaître ses préférences. Nous ne pourrions cependant les taire longtemps, et dès aujourd'hui, nous sommes obligés de dire, quant à nous, que la candidature de M. Relhié doit l'emporter sur toutes.

Le passé politique de ce candidat, les luttes qu'il a soutenues, la sincérité de ses convictions et leur fermeté, dont personne n'a jamais douté, recommandent entre tous et, à notre avis, imposent pour ainsi dire son choix au congrès des délégués sénatoriaux.

Nous aurons d'ailleurs le temps de comparer les titres et les mérites des quatre candidats.

Mais, assurés désormais que la candidature de M. Relhié est irrévocablement posée et la liste des candidats semblant close, nous croyons dès aujourd'hui devoir indiquer celui d'entre eux à qui sont acquis les concours et les préférences de l'Alliance Républicaine.

La déclaration de l'Alliance est d'autant plus importante qu'elle a été plus réfléchie et plus longtemps soumise à l'alambic de tous les considérants politiques.

Nous la publions avec la douce satisfaction que l'on est en droit d'éprouver, lorsqu'on voit ses propres idées, spontanément émises, prendre corps, s'affirmer et s'imposer par la seule force de la logique.

Tous les raisonnements, tous les paradoxes, tous les attermolements devaient, en définitive, échouer devant ce fait indéniable :

M. Relhié est-il, oui ou non, parmi ceux qui ne siègent pas encore dans nos grandes assemblées politiques, le plus ferme, le plus vieux champion de l'idée républicaine dans le Lot ?

Est-il arrivé, oui ou non, à cette maturité, à cette pondération qui rendent un homme politique maître de lui-même, inaccessible aux aveugles emportements, toujours prêt à la conciliation, digne en un mot de prendre place à la Chambre haute ?

Est-ce que l'on voudrait renier aujourd'hui le souvenir du grand Patriote, au point de faire systématiquement échec à l'homme qu'il affectionnait particulièrement, qu'il associait à ses pensées philanthropiques, et qu'il avait désigné, dès 1881, pour siéger à la Chambre ?

Nous comprenons très bien que le titre

— Ami, dit-elle, nous parlerons de cela dans quelques temps, attendons ma guérison ; mais sois d'abord certain qu'aucun retour vers le passé m'est impossible : j'ai jeté au feu tout ce que je tenais de l'autre, et à l'avenir je me trouve sans ressources, car je ne veux tirer aucun argent de ce qui vient de M. Bertrand.

— Ah ! me ci, dit Jean-Pierre ; demain nous ne serons à la charge de personne.

Le lendemain, en effet, il était allé trouver un vieux pêcheur et lui avait proposé la pêche de compte à demi.

A la vue du gaillard, le vieux accepta.

Une heure après, Jean-Pierre était à l'œuvre.

Ah ! qu'elle joie il éprouvait à sentir de nouveau le filet entre ses doigts et le poisson dans le filet.

Celui qui n'as pas pêché ne peut pas comprendre ce que nous cherchons à expliquer ici.

Il y a un proverbe qui dit : Qui a bu boira.

Il serait encore plus vrai de dire : Qui a pêché pêchera.

Le poisson abondait en Loire, et Jean-Pierre s'en donnait de toutes ses forces.

L'existence de Jenny et celle de sa fille étaient désormais assurées.

Tout le mois de mars s'écoula en alternatives de mieux et de rechutes de la santé de Jenny.

Le docteur ne disait rien et n'ordonnait pas grand-chose.

A la fin d'avril, il conseilla un traitement suivi ; il dit à la garde que la jeune fille, frappée au cœur par un violent chagrin, avait en outre eouvé une pleurésie dès le soir de sa tentative de suicide.

« d'ami de Gambetta » soit tourné en dérision par les ennemis de nos institutions ; mais nous comprendrions mal qu'il ne fût pas, au contraire, pour tout républicain sincère, un cri de ralliement devant lequel les petites convoitises devraient se taire, les questions de clocher s'effacer.

M. Relhié au Sénat, c'est le vœu de Gambetta exaucé : c'est un devoir pour tout patriote de s'en souvenir.

M. Relhié au Sénat, c'est aussi la réalisation d'une promesse faite : c'est un devoir pour nos représentants de ne pas l'oublier.

* * *

Mais si l'unanimité de la presse républicaine et libérale du Lot donne à cette heure un excellent exemple de bon sens et de discipline, le parti républicain n'est-il pas en droit d'attendre des députés du Lot une manifestation autrement autorisée et imposante ?

Beaucoup de ceux qui prendront part bientôt au vote sénatorial les considèrent, à juste titre, comme leurs guides et leurs conseillers naturels.

C'est donc de ces chefs, honorés des suffrages de leurs concitoyens, que doit partir le mot d'ordre qui coupera court, dès le début de la campagne électorale, aux tergiversations, aux faux-fuyants, aux manœuvres possibles.

Toutes les notes anonymes, éparses dans les journaux extra-régionaux, ne signifient rien, si elles ne revêtent au plus tôt un caractère d'authenticité nécessaire.

Nous avons la certitude qu'aucun des élus de 1889 ne sollicite une prébende de chanoine à la Chambre haute.

Mais il y a là un soupçon d'intérêt particulier qu'il ne faut pas laisser s'accréditer dans l'opinion, émue de certains bruits fâcheux.

* * *

Ce que la presse a déjà fait d'instinct, MM. les députés se doivent à eux-mêmes de le confirmer hautement.

Nous serons heureux, pour notre compte, d'ouvrir nos colonnes à une Note collective des députés du Lot, déclarant formellement qu'ils restent fidèles au poste d'honneur qui leur a été confié, il y a deux ans à peine.

Ce ne sera pas l'acte le moins méritoire de leur législature.

X...

Conseil général du Lot

CLOTURE DE LA SESSION

Séance du 11 avril 1891

La séance est ouverte à 3 h. 1/2, sous la présidence de M. Mayzen, conseiller général de Cazals, doyen d'âge. A ses côtés est M. Duphé-

Il craignait que la poitrine ne fut attaquée et ordonna de sevrer la petite Céline, ou de lui trouver une nourrice.

Jenny, n'allant plus son enfant, parut reprendre quelque force.

Jean-Pierre en fut joyeux.

Son bonheur était si grand de travailler pour Jenny, qu'il oubliait même de lui parler de son amour et de ses espérances.

— Toutefois, il avait écrit à M. Durand et à la mère Marie, et il leur avait promis de ramener la brebis égarée.

Les pauvres gens attendaient l'effet de cette promesse.

Jean-Pierre leur avait défendu de venir à Orléans ; il voulait être seul à opérer la conversion.

Le printemps, qui avait paru ranimer Jenny, allait toucher à sa fin, lorsqu'un soir les deux jeunes gens se promenaient sur le quai de la Loire, Jenny appuyée sur le bras de Jean-Pierre.

Ils causaient doucement tout bas, lorsque la jeune fille désigna la place, où le 26 février, elle s'était élancée dans le fleuve.

Ne parle jamais de cela, dit Jean-Pierre en riant ; autant de fois tu tomberas à l'eau, autant de fois je...

Il n'acheva pas.

Jenny s'affaisait sur elle-même.

Il la soutint dans ses bras robustes et fut obligé de la porter à la maison.

Sur son lit elle revint à elle-même. Jenny serra la main du jeune homme et lui dit :

Ne me quitte plus, Jean-Pierre, j'ai cru que

nieux, conseiller général, secrétaire du conseil.

M. Mayzen fait quelques réserves sur son droit à présider comme doyen d'âge la réunion. Il explique ensuite juridiquement comment, bien que le conseil ne soit pas en nombre, ses délibérations seront valables.

M. Duphénieux procède ensuite à l'appel nominal.

Sont présents : MM. Mayzen (Cazals), Duphénieux (Cajare), Bénéchie (Bretenoux), Relhié (Cahors nord), Delport (Cahors sud), Talou (St-Géry), Pradines (Limogne), Pauliac (Latronquière) et Bergon (Luzech).

M. Talou demande le renvoi de la lecture du procès-verbal comme de toutes les autres propositions à la session d'août.

M. Mayzen fait remarquer qu'en n'adoptant pas le procès-verbal, le conseil général peut gêner le préfet dans l'exécution des décisions votées par le conseil.

Tel est l'avis de M. le préfet lui-même, M. Talou insiste : il trouve qu'il ne serait pas délicat à neuf conseillers d'apprécier si les paroles prononcées par leurs collègues sont reproduites exactement au procès-verbal.

M. Mayzen décide alors de procéder au vote de la proposition de M. Talou.

La proposition Talou, renvoyant la lecture du procès-verbal et la discussion du vœu Cocula à la session d'août, est adoptée à l'unanimité.

Le président, M. Mayzen, déclare la session d'avril close.

M. COCULA

Nous apprenons que M. Cocula, conseiller général du canton de Saint-Germain, vient d'être chargé, par M. le Ministre de l'agriculture, en sa qualité de vétérinaire, d'une mission toute de confiance dans les départements limitrophes des Pyrénées, pour étudier les causes des Epizooties qui se produisent chaque année, dans ces départements, au moment de la descente des troupeaux.

UNIVERSITÉ

M. Manuel, inspecteur général de l'enseignement secondaire pour les lettres, en tournée à Cahors, vient d'être rappelé subitement à Paris.

M. Fernet, inspecteur pour les sciences, est encore dans notre ville.

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

Session extraordinaire du 5 mars. — Ont été déclarés admissibles aux épreuves pratiques : M^{lles} Delrieu et Garrigues, professeurs à l'Ecole normale d'institutrices ;

M^{lles} Laurié et Limayrac, institutrices à Montcuq ;

M. Jean, professeur au collège de Figeac.

EXAMEN DES BOURSES

On été reçus : MM. Blanc, Labro, Loygue. — Enseignement classique, 1^{re} série.

Delfau, de Verninac. — Enseignement classique, 2^e série.

Feyt. — Enseignement classique, 3^e série.

Herrewyn. — — — 4^e série.

Chatain, Contou, Couyba. — Enseignement spécial, 1^{re} série.

Fréjaville, Gimel, Grèzes. — Enseignement spécial, 2^e série.

Issaly. — Enseignement spécial, 4^e série.

J'allais mourir. Le docteur, mandé, secoua la tête, et n'ordonna rien. Il prescrivit un repos absolu.

Jean-Pierre comprit, et dès ce moment il ne quitta plus la chambre de Jenny ; lorsque le sommeil était trop tenace, il couchait sur le tapis comme un chien.

Comme un chien aussi il léchait... non, il baisait la petite main qui avait encore la force de tomber jusqu'à lui.

Ce dévouement presque surhumain dura dix jours et dix nuits, sans que le courage du jeune homme ne se démentit un seul instant.

Enfin, une nuit du mois de Juin, l'air était chaud, la garde s'était endormie dans le fauteuil Jean-Pierre, terrassé par le sommeil et la fatigue, sommeillait.

Une voix faible prononça son nom.

Il l'entendit plutôt du cœur que de l'oreille et se releva.

— Jean-Pierre, dit Jenny, je veux te parler encore une fois.

— Qu'as-tu ma Jenny.

— Je vais mourir ! Oh ! ne dis rien, la vie est un fardeau que je vais quitter... Ecoute-moi, car les instants me sont comptés. Tu diras à mon père de venir chercher ma Céline ; je suis sûre qu'il l'aimera bien en souvenir de moi.

Elle va mourir ! murmura Jean-Pierre atterré.

(A suivre.)

LIGNE DE MONTAUBAN A CAHORS

La deuxième voie entre Montauban et Cahors doit, paraît-il, être livrée à la Compagnie avant le 14 juillet prochain. C'est donc trois mois à peine qui restent à M. Richard pour extraire environ 60,000 mètres cubes de ballast, le transporter sur la ligne, placer les traverses et fixer les rails sur le parcours de Montauban à Cahors. On peut juger quelle activité il va falloir déployer pour arriver à temps.

LE CHEMIN DE FER DE CAHORS A MOISSAC

Une délégation du conseil municipal de Montcuq, composée de MM. Boudou, maire; Benays, adjoint; Callassou, Antonin Boudou, Lachaise, Carbonel et Vallat, s'est rendue mardi à Cahors afin de prier M. Rey, député de la 2^e circonscription de Cahors, de vouloir bien intervenir auprès des pouvoirs publics pour hâter la construction projetée d'une voie ferrée de Cahors à Moissac.

La délégation s'est faite l'interprète auprès de M. Rey des désirs des populations agricoles du canton de Montcuq, pour que cette question reçoive une solution favorable dans le plus bref délai possible.

Inutile d'ajouter que M. Rey a promis tout son concours.

NOUVELLES MILITAIRES

Il est probable que M. de Freycinet sera amené à proposer au président de la République la création de nouvelles formations d'infanterie; elles comprendraient plusieurs brigades, destinées à englober les régiments régionaux de forteresse et les bataillons de chasseurs à pied chargés de la garde partielle des camps retranchés et des passages les plus importants de notre frontière.

Le ministre de la marine, par suite de l'augmentation des engagements et rengagements des troupes de la marine, vient de décider que les détachements à envoyer aux colonies seront à l'avenir formés dans l'ordre suivant: 1^o rengagés; 2^o engagés volontaires pour quatre ou cinq ans; 3^o à défaut des deux catégories précédentes, les soldats de bonne volonté provenant soit des appelés, soit des engagés volontaires de trois ans; 4^o à défaut des trois catégories précédentes, les engagés volontaires de trois ans; 5^o les appelés.

Les militaires rengagés dans les troupes de la marine en service dans nos possessions d'outre-mer seront à l'avenir astreints à accomplir, si l'état de leur santé le permet, une année complémentaire dans les colonies où la période est fixée à deux et trois ans.

LA TAXE MILITAIRE

C'est cette année que sera perçue pour la première fois la taxe militaire annuelle qu'a établie la loi sur le recrutement du 15 juillet 1889.

Cette taxe sera appliquée sur les exemptés, ajournés et sur ceux des jeunes gens dont les classes seront sous les drapeaux et qui auront été versés ou dans les services auxiliaires ou dans la seconde portion du contingent, tous ceux enfin qui, pour une raison ou pour une autre, ne feraient pas le service actif dans l'armée. La taxe militaire est fixée à 6 francs par an et à un impôt proportionnel égal au montant du principal de la cote mobilière et personnelle de l'exempté; elle sera perçue jusqu'à son passage dans la réserve de l'armée territoriale.

L'ÉLECTRICITÉ A CAHORS

Depuis quelques jours, plusieurs ouvriers sont occupés à placer les fils destinés à relier divers établissements de notre ville au moulin du Périer, ou seront installées les machines servant à produire l'électricité.

Les divers propriétaires des maisons bordant la rue du Lycée ont eu, à cette occasion, la visite de quelques personnes, qui ont tenté de les effrayer sur les conséquences de l'installation des fils électriques sur leurs immeubles; fort heureusement, cette manœuvre n'a pas réussi et malgré tous les obstacles suscités pour cette installation, la lumière électrique répandra sous peu ses clartés dans notre ville.

FOIRE DE CAHORS DU 11 AVRIL

Le marché-foire du 11 avril n'a pas eu beaucoup d'importance.

Sur le foirail, 350 paires de bœufs avaient été amenées. Ceux de ces animaux destinés à la boucherie se vendaient de 36 à 38 fr. les 50 kilos poids vif.

Les porcelets valaient de 20 à 30 fr. la pièce. Les moutons gras étaient livrés de 70 à 75 centimes le kilo; les agneaux de 80 à 85 cent.

A la halle aux grains, le blé valait 21 fr. l'hectolitre, le maïs 12 fr.

Les pommes de terre étaient vendues à raison de 2 fr. 25 à 2 fr. 75 les 80 litres.

Volaille, de 70 à 80 cent. le demi-kilo.

Œufs, 45 centimes la douzaine.

Lapins, 45 centimes le 1/2 kilo.

Le miel 1 fr. 20 le kilo.

SOCIÉTÉ ANONYME

Le Crédit du Lot

Suivant délibération du Conseil d'administration, en date du 12 avril courant, l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires de la Société anonyme, le *Crédit du Lot*, se réunira le mercredi, 29 avril prochain, à 10 heures du matin, au siège social de la Société, rue du Lycée, 7 à Cahors.

Ordre du jour :

- 1^o Rapport du Conseil d'administration et du Censeur;
- 2^o Comptes de l'exercice 1890;
- 3^o Propositions relatives au dividende;
- 4^o Renouvellement partiel du Conseil;
- 5^o Nomination d'un censeur pour l'année 1891.

Nota. — La présente publication annule celle insérée dans le n^o 40, du présent journal, en date du 11 avril 1891.

Gourdon

Vendredi soir, vers cinq heures, à la hauteur de Verrières, commune de Thédillac, pendant que les ouvriers d'un train chargé de balast, en opéraient le déchargement, la locomotive a tamponné le nommé Jean Julio, de Gourdon, qui, perdant l'équilibre, tomba de la plate-forme sur la voie, où un de ses bras, pris entre les rails et les roues des wagons, fut complètement broyé.

Le docteur Laroque, appelé à lui prodiguer des soins, a déclaré l'amputation nécessaire.

Figeac

Samedi, vers cinq heures du soir, M. Guilhen, âgé de 78 ans, ancien entrepreneur de maçonnerie, était occupé, avec un de ses ouvriers, à travailler sur un échafaudage, chez M. Magès, avocat, lorsque, par suite de la rupture d'une corde mal assujettie, ils furent projetés dans le vide d'une hauteur de dix mètres environ. M. Guilhen a reçu des blessures à la tête, aux yeux, aux bras et a eu une jambe cassée; son état est très grave. L'ouvrier qui se trouvait avec lui, un nommé Froment, âgé de 48 ans, ayant réussi à trouver un point d'appui, a pu amortir sa chute. Son état, quoique grave ne met pas ses jours en danger.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE FIGEAC

Deux affaires ont été appelées à l'audience du 11 avril.

Anne Mispoulié, épouse Estival, et Louise Estival sa fille, de St-Paul-de-Vern, sont prévenues de vol de bois qu'elles allaient vendre au marché de St-Céré, et condamnées chacune à vingt-quatre heures d'emprisonnement.

Elisabeth Rouquet, épouse Masbou, de Bédouer, s'est permis d'injurier publiquement M. le juge de paix à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

L'accusée, pendant l'interrogatoire, est prise d'une violente crise de nerfs et tombe en syncope. Vu son état, l'affaire est renvoyée à samedi prochain.

COLLÈGE DE FIGEAC

Ont été promus de la 4^e à la 3^e classe : MM. Maurin, professeur de seconde; Prieur, professeur de rhétorique; Roussel, professeur de physique.

THÉÂTRE DE CAHORS

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} Maria FAVART

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le **mercredi, 15 avril**, qu'aura lieu la représentation extraordinaire donnée par Mme Favart, la grande artiste de la Comédie-Française, et l'excellente troupe qui l'accompagne.

Le programme réunit *Gabrielle*, comédie en cinq actes, et *Monsieur Alphonse*, comédie en trois actes, les deux plus belles œuvres des auteurs célèbres: Emile Augier et Alexandre Dumas fils.

Nous avons déjà dit que Mme Favart se montrait dans ces deux pièces la grande comédienne qui a remporté de si beaux triomphes au Théâtre-Français, mais particulièrement dans *Monsieur Alphonse*, qu'elle vient d'étudier, elle a su faire du rôle de Mme Guichard, une création absolument remarquable.

Il a été donné bien rarement à notre théâtre une soirée aussi complète et aussi merveilleuse et tout le monde tiendra à y assister.

On nous prie d'annoncer que le spectacle sera terminé avant minuit.

FAITS DIVERS

FINANCIERS EN FUITE

Une perquisition a été opérée lundi matin par le commissaire de police Guenin dans les agences des courses de la rue Taitbout à Paris, et dans la maison de banque de la rue de Provence, appartenant aux trois frères Lambert, qui ont pris la fuite depuis le 26 mars. On a saisi une correspondance volumineuse, ainsi qu'un grand nombre de fiches, des dossiers, etc. Le passif est évalué à 800,000 fr. environ.

DÉVORÉE PAR UNE LIONNE

Dimanche soir, à quatre heures, un drame a eu lieu sur le champ de foire, dans la ménagerie Gondolfo, à Grenoble. M^{lle} Rosita Gondolfo, jeune dompteuse de 19 ans, a été étranglée par une lionne qu'elle faisait travailler. Les crocs de l'animal ont perforé le larynx. L'état de la victime est désespéré. C'était la première fois que cette jeune fille entraînait dans la cage de ce fauve.

Grenoble, 6 avril.

M^{lle} Gondolfo, qui a été terrassée hier par une lionne, est morte la nuit dernière des suites de ses blessures.

LES CAILLES

Les cailles ont fait leur apparition dans le département.

Quelques-unes ont été vues dans les environs de Saint-Nicolas.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

- 1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France.

RAISINS A BOISSONS

Corinthe, marque l'Ancre les % k. F. 55. Corinthe, marque le Matelot les % k. F. 52,50. En sacs de 115 à 130 kil. paiement à 30 jours 1 % ou 60 jours. Par 1000 kil. à la fois, 1 franc de moins par 100 kil., marchandise prise à Marseille.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boulevard Corderie, à Marseille.

Un opuscule, « La Vérité sur les Raisins Secs » est adressé à toute demande.

En dernière ressource!

Saint-Genis-Pouilly (Ain), le 19 septembre 1890. Le Baume Victor m'a fait grand bien; quatre jours après, les pieds ont été complètement guéris. J'avais fait tous les remèdes imaginables pour combattre ces rhumatismes, ce n'est qu'en dernière ressource qu'on m'a conseillé le Baume Victor et je m'en suis très bien trouvé. Mon plus grand regret, c'est de ne pas l'avoir connu plus tôt.

(Sig. lég.) LOUIS MERMIER.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 15, rue Très Clôtures, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra toutes les indications demandées.

Bourse de Paris

Cours du 13 Avril 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	94 85
3 0/0 amortissable.....compt.	94 95
3 0/0 Emprunt 1891.....	93 60
4 1/2 0/0 1888.....compt.	105 75

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4390 »
CRÉDIT FONCIER.....	1272 50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	483 75
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	627 50
EST (Chemin de fer).....	935 »
LYON.....	1540 »
MIDI.....	1326 »
NORD.....	1825 90
ORLÉANS.....	1520 »
OUEST.....	1090 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1475 »
CANAL DE SUEZ.....	2457 50
CANAL DE PANAMA.....	37 50
Etablissements DECAUVILLE.....	450 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	447 »
EST 3 0/0.....	439 »
MIDI 3 0/0.....	447 75
NORD 3 0/0.....	447 50
ORLÉANS 3 0/0.....	444 50
OUEST 3 0/0.....	448 »
SUD DE LA FRANCE.....	424 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	430 »
EST-ALGÉRIEN.....	429 »
CRÉDIT FONCIER, fonce 3 0/0 1853.....	605 »
— — — 4 0/0 1863.....	528 »
— — — fonce 3 0/0 1877.....	390 »
— — — comm. 3 0/0 1879.....	474 »
— — — fonce 3 0/0 1879.....	480 »
— — — comm. 3 0/0 1880.....	466 25
— — — fonce 3 0/0 1883.....	421 50
— — — 3 0/0 1885.....	475 »
— — — bons 100 fr. av. lots.....	74 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	523 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	100 »
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	100 05
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	442 50
LOMBARDS, 3 0/0.....	342 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	390 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	676 25
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.....	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0.....	270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	450 1

BULLETIN FINANCIER

du 13 Avril 1891

Nos rentes sont plus faibles aujourd'hui. C'est toujours la pénurie des affaires qui pèse sur le marché. Londres est faible et on craint pour jeudi une augmentation du taux de l'escompte sur cette place.

Le 3 0/0 est à 94.90, le nouveau est lourd à 93.60.

Les Actions de nos Grandes sociétés de crédit sont assez fermes. Le Foncier est à 1272.50. La Banque de Paris fait 818.75. Le Crédit lyonnais est bien tenu à 785.

Le 11 courant a eu lieu à Lyon l'assemblée du Crédit Lyonnais.

Le président du Conseil d'administration a donné sur la situation de la Société, sur les progrès de son organisation, sur l'abondance de ses ressources disponibles, des explications qui ont été très favorablement accueillies et qui ont provoqué, à diverses reprises, des applaudissements.

Toutes les propositions du Conseil ont été votées à l'unanimité.

Les fonds étrangers sont très lourds. L'Italien est assez bien tenu à 9 fr. 95. Le Portugais est à 56 1/8.

L'émission des obligations des tabacs Portugais aura lieu du 21 au 25 courant; sur les 500,000 titres, 255,000 sont réservés aux marchés étrangers; il reste ainsi une solde de 225,000 titres pour le marché français, la Belgique, la Suisse. Le prix d'émission est fixé à 437.50 ou 435 fr. pour les titres libérés à la souscription ce qui, étant donné un revenu net de 22 fr. 60, fait ressortir le placement à 56 %, y compris la prime de remboursement.

En Banque, peu d'affaires. L'Alpine est à 223 1/2. Le Paris Caracaz se négocie à 110 fr. L'explosif Fortis est à 30 fr.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bibliographie

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la 303^e livraison de la **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** parue cette semaine. Elle renferme, en effet, outre les biographies de l'amiral « Courbet », du célèbre peintre Gustave « Courbet », de l'écrivain Paul-Louis « Courrier », une étude archéologique sur la « Couronne », étude des plus intéressantes et ornée de nombreux dessins, et le commencement d'un important travail sur les « Courses » de chevaux que nous croyons appelé à obtenir un grand succès auprès des amateurs français et étrangers de ce genre de sport.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C^o, 61, rue de Rennes, Paris.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Échéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 23, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8^o Jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

Sirup de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirup, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. la boîte. — 49, r. Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le sang (apoplexie), la bile ou les humeurs, trouveront dans le *Chocolat de Desbrière* un purgatif agréable et très efficace. (Dans les pharmacies).

FABRIQUE D'OPTIQUE envoi franco contre mandat-poste de 6 fr. 25 une très bonne **lunette ou pince-nez en argent contrôlé** avec verres 1^{re} qualité (article vendu partout 10 et 12 francs). Adresser lettre et mandats, en indiquant l'âge, à M. G. Stumpf, représentant, Avenue des Ternes, 32, Paris.

A louer

La moitié de la maison, du jardin et des autres bâtiments situés à Pèchagal, avec terrasse et petit lac ; le tout situé à trois kilomètres environ de la ville de Cahors.

Superbe point de vue. — Réparations au gré du locataire.

On vendrait ces immeubles avec 63 ares de terre attenant au même lieu, mais en nue-propiété seulement.

S'adresser à M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au CANNABIS INDICA
de GRIMAULT & C^o, Ph^o, Paris
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.
DÉPOT : Toutes Pharmacies.



16, rue du Maréchal Brune, 16
A BRIVE

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
des principaux Établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

DENTS ET DENTIERES PERFECTIONNÉS

(Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains)
POSÉS sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

Grand succès dans le traitement des anomalies de position des dents permanentes, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

Visible tous les jours, de 9 à 11 h. du matin, et de 4 à 5 heures du soir
(DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, de vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD, BRIVE

MALADIES DES ENFANTS

SIROP DE RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT & C^o

Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS.

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER MARQUE DE FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

VIGNES AMÉRICAINES

5,000 Othellos Racinés

A VOIR ARRACHER SUR PLACE

Extra-beaux — à 100 fr. le mille

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

ON DEMANDE de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

Perles de Pepsine pure

de CHAPOTEAUT

Elles sont souveraines contre les maux d'estomac, les Gastrites, les Gastralgies, les Renvois de gaz, les Nausées, les Pituïtes, les Vomissements, le Gonflement de l'estomac et de l'intestin et suppriment les Migraines, les Maux de tête, les Somnolences provenant de Digestions laborieuses. Exiger le nom de CHAPOTEAUT sur chaque capsule.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

ALPH. SEGUÉLA, FILS
PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

Plants greffés : en alicante H. Bousschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.

Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacques, etc.

Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table.

Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, hêtres truffiers

PÉPINIÈRES A CAILLAC

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.